

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 3

Buchbesprechung: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revues

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, N° 2, février 1979

L'étude du divisionnaire R. Mabillard intitulée «De la relation entre le risque calculé et la crédibilité» parue dans le N° 2 de la *Revue militaire suisse* est présentée en allemand sous le titre «Die Armee und unsere Sicherheitspolitik».

Le colonel N. L. Dodd relate un entretien qu'il a eu avec le général allemand Schulze, commandant le secteur Centre Europe de l'OTAN. Les moyens modernes d'exploration devraient permettre de déceler les préparatifs d'une attaque. Toutefois les premiers indices ne seraient pas les plus sûrs et il restera toujours une certaine incertitude. Cependant ce qui importe en définitive pour l'OTAN, c'est surtout un temps suffisant pour pouvoir donner à ses formations leurs effectifs de guerre. Les forces amenées en renfort d'outre-Atlantique sont un élément essentiel de la dissuasion. La collaboration terre-air est très poussée; elle est essentielle pour réaliser la *Vorneverteidigung* voulue à la fois politiquement et militairement. L'absence de la bombe à neutrons est ressentie fortement, tant contre les premières vagues de chars que pour accroître le potentiel dissuasif.

H. Flückiger présente le *fieldguard*, appareil directeur de tir pour l'artillerie. Utilisable par tous les temps, il augmente sensiblement la précision du tir.

Depuis le 1.1.1973, l'armée américaine est recrutée sur la base du volontariat. Les expériences des premières années furent concluantes. Mais la régression du chômage entraîna une diminution des candidatures et le niveau des hommes retenus baissa. Il n'est pas impossible que les U.S.A. reviennent tôt ou tard au système du service militaire obligatoire, pense R. Adam.

Truppenpsychologie est un ouvrage collectif constituant un document de base pour connaître la troupe et le comportement de ses membres. Il traite du commandement et de la conduite, de l'instruction, des hommes à instruire et parmi ceux-ci en premier lieu des recrues.

Le colonel EMG Wyder présente quelques réflexions sur la discipline qui ne s'obtient pas par le drill comme pour le travail aux armes et engins. Tout au long de l'instruction, il s'agit d'amener l'homme à la volonté de faire ce qu'il doit accomplir, c'est-à-dire l'amener à savoir et vouloir entreprendre quelque chose de lui-même ou dans la ligne qu'il sait être celle, exprimée par un ordre ou non, de son chef.

Le major EMG Dörig donne des suggestions pratiques avec des exemples concrets pour l'instruction des commandants de tir de l'artillerie.

La rubrique *International* contient des informations éloquentes sur l'appui de l'URSS au terrorisme. Les chefs de groupes de terroristes et de guérilla sont formés dans des camps d'entraînement russes, près de Moscou notamment. Un centre tchèque à Karlsbad collabore étroitement avec un service du KGB à Vienne. L'accord militaire secret conclu le 17.8.1976 entre l'URSS et l'Irak oblige ce dernier pays à appuyer par tous les moyens l'instruction de terroristes d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine dont sont chargés 200 Cubains.

Rivista militare della Svizzera italiana, N° 1, janvier-février 1979

M. Csizmas donne un aperçu de la justice militaire socialiste dans la République démocratique allemande. Selon l'article 1^{er} du Code de procédure pénale militaire, les tribunaux militaires font partie du «système judiciaire socialiste de la RDA». Au cours des ans, la tendance à une extension des compétences des tribunaux militaires est devenue évidente. Toujours plus de civils accusés de délits contre l'Etat ont été soumis à la justice militaire. Comme le dit l'introduction rédactionnelle, la lecture de cette étude est particulièrement recommandée aux extrémistes. (Cet article a déjà paru dans l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*, N° 10, octobre 1976.)

Le major A. A. Myer brosse un tableau de la discipline dans l'armée soviétique (voir également l'ASMZ, N° 10, octobre 1976), qui est très poussée: «L'ordre d'un supérieur a

force de loi pour le subordonné.» L'ordre doit être exécuté sans réserve, scrupuleusement et dans le temps imparti. Déjà le chef de groupe est investi de compétences disciplinaires à l'égard des hommes du rang. Le remplaçant du chef de section a pouvoir disciplinaire sur les sous-officiers. L'importance du corps des officiers et le prestige dont il jouit est illustré par les cours d'honneur qui s'occupent des violations du code d'honneur militaire qui portent préjudice au grade d'officier.

En avril 1978, des journalistes italiens ont rendu visite à notre armée. La *Rivista militare* reproduit quelques articles parus à la suite de cette visite dans la presse italienne. En voici quelques titres révélateurs des impressions recueillies: le citoyen-soldat, une armée moderne à laquelle chacun contribue, les installations protégées sous roc, la protection civile.

Schweizer Monatshefte, mars 1979

Sous le titre «Umstrittene Reisediplomatie», Georg Kreis se livre à des considérations historiques et fondamentales sur l'action des membres du gouvernement fédéral à l'étranger. Il faut distinguer entre la méfiance envers la personnalisation et les réserves au sujet d'une dynamisation de la politique extérieure.

Le Sous-officier romand et tessinois, N° 2, février 1979

Introduit par un éditorial de l'adj sof J.-H. Schulé «Fiers de notre armée de milice», ce numéro relate les rapports de la div méc 1, de la div fr 2 de la zo ter 1 et donne un aperçu des activités en 1979 de la div mont 10. On y trouve également le discours de M. G.-A. Chevallaz, conseiller fédéral prononcé au rapport de la zo ter 1 sur l'«Etat démocratique et la défense nationale» ainsi que le texte de l'allocution du Cdt C Stettler «Nous devons voir grand pour notre défense nationale» prononcée lors de la commémoration du 24 janvier par les officiers vaudois.